



Prélèvement malgré mon opposition

Par **JCM**, le **06/07/2009** à **17:44**

Bonjour, rnrnJ'ai déposé un dossier de surendettement qui a été déclaré recevable. rnLa Banque de France m'a conseillé de faire arrêter les prélèvements déclarés dans mon dossier de surendettement étant donné qu'elle gère mes mensualités à venir auprès des créanciers. rnIl y a un mois j'ai informé ma banque de la révocation définitive d'un prélèvement fait sur mon compte au bénéfice de cette même banque pour un prêt personnel contracté il y a 3 ans.(2 Recommandés avec A/R -1 pour la banque en temps qu'organisme de crédit et 1 deuxième à cette même banque en tant que gestionnaire de mon compte. rnJe viens d'avoir la surprise de constater qu'ils avaient tout de même fait le prélèvement et qu'ils n'avaient pas respecté ma demande. rnQue dois-je faire pour récupérer mon argent? rnOnt-ils le droit de prélever malgré mon opposition.rnMerci de vos réponses. rnJCM